

TP constructeur bois

Le titre professionnel constructeur bois se compose de quatre activités types, chaque activité type comportant les compétences nécessaires à sa réalisation :

- Fabriquer en atelier des sous-ensembles structuraux bois de façon semi-industrielle ou par lots
- Monter une structure bois
- Poser les fenêtres de toit et une couverture en tuiles avec accessoires et abergements industrialisés
- Réaliser le revêtement extérieur bois et mettre en œuvre les systèmes d'isolation et d'étanchéité à l'air d'une construction bois

Informations clés :

Durée de la formation : 8 mois

Accessible après : 3ème

Nature du diplôme : Titre professionnel du Ministère chargé de l'Emploi

Source : Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Les débouchés

la formation TP constructeur bois vous permet de postuler à des postes comme Charpentier/ère, Constructeur/trice bois

Les établissements

- 23 établissements sur toute la France
- 4 établissements en formation initiale
- 18 établissements en formation continue
- 9 établissements en formation apprentissage
- 8 établissements en formation professionnalisation

logo

© www.metiers-foret-bois.org